Un nouveau film suisse...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **9 (1944)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-732608

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« Puissent les rouages de la machine n'être pas abandonnés à leur propre élan, mais que leur force soit toujours utilisée pour l'amélioration de l'humanité ». C'est ainsi que l'illustre vieillard incarné par Tracy prenait congé des spectateurs — et personne n'aurait pu douter de sa sincérité. La lumière si péniblement obtenue dans la première ampoule électrique d'Edison, et l'éclat même des plus puissants projecteurs modernes qui lui ont succédé, ne sont rien en regard de la lumière intérieure, jaillie du plus profond de l'âme, et qui nous illumine à chaque apparition nouvelle de Spencer Tracy.

P.

Un nouveau film suisse . . .

On vient de donner à Oron le premier tour de manivelle d'une nouvelle production suisse : « *Le Castel d'Oron* ». La réalisation de ce documentaire historique a été confiée au cinéaste lausannois Paul Faesi qui assume également le rôle d'opérateur. Le clou principal de ce film sera la visite du Duc de Savoie au sire d'Oron, châtelain d'alors (1533), visite qui donna lieu à de grandes manifestations, danses, cortèges, farandoles etc. La figuration comprendra prés de 150 personnes. Il est heureux de constater que malgré les temps difficiles que nous traversons le cinéma suisse continue à produire.

Voici en quelques mots le scénario qui ne manque certes pas d'originalité. Dans la campagne fleurie, une école est en promenade on chante, ont rit... on est heureux... soudain au détour d'un chemin surgira la masse imposante du château d'Oron, toutes les petites mains des élèves montrent le château, cependant que fusent des oh ! et des ah ! Le maître d'école profite de l'occasion qui lui est donnée pour raconter l'histoire du château d'Oron depuis sa construction à nos jours, sans oublier les coutumes d'alors (dîme, réceptions) et sa belle légende de la dame verte ainsi que les histoires de salle de tortures. Cet ainsi que le scénario de Monsieur Faesi fera revivre à l'écran les différentes époques du Castel d'Oron. Le public attend avec impatience la présentation de cette nouvelle production pour laquelle nous souhaitons pleine réussite.

Kawu.

Nouvelles de Suisse

Interdiction de filmer les fêtes de lutte!

Dans sa dernière séance, le comité de la Fédération suisse des lutteurs a discuté le fait de savoir si l'autorisation de prendre des vues cinématographiques devait être accordée pour les prochaines journées de lutte. La majorité s'y est opposée. Une décision définitive ne sera prise que par la prochaine assemblée des délégués. C'est du moins ce qu'on peut lire dans le « Zofinger Tagblatt ».

Un court-métrage suisse :

«Front à 4000 mètres»

Sous la direction de l'officier alpin d'une brigade de montagne romande, l'excellent cinéaste qu'est l'app. André Roch, bien connu par ses livres, ses photographies, ses expéditions, vient de tourner un film captivant dans le cadre magnifique de nos Hautes-Alpes.

Ce film ne veut pas illustrer seulement le côté pittoresque, spectaculaire, de l'alpinisme militaire. Il insiste également sur la valeur morale des soldats, sur l'effort immense qui est exigé de chacun dans ces troupes d'élite, sur la capacité de sacrifice qui peut être demandée à tout moment.

Présenté à Lausanne vers le milieu de novembre, ce film s'est fait remarquer par sa photo remarquable et par des effets étonnants obtenus par la prise de vue en haute montagne pour noter le temps qui se gâte : il est marqué par des ombres mouvantes sur la neige dont l'effet est surprenant. Ailleurs, on assiste à des scènes de varappe vertigineuses, à d'audacieuses descentes à ski, à des chutes de pierre et de neige qui mettent en danger la vie des camarades. L'action principale est précisément la tâche d'une patrouille partie au secours de deux soldats en détresse, et qui surmonte toutes les difficultés pour les sauver.

Cette bande simple et vraie mérite d'être vue ; des représentations auront lieu en Suisse romande au profit du fonds de secours de la brigade pour les soldats accidentés en haute montagne.

Un film sur Henri Pestalozzi

Le manuscrit du film national Henri Pestalozzi a été examiné et approuvé en première lecture par une commission présidée sur le Dr Kleinert à Berne. Cette commission se compose de connaisseurs de notre grand pédagogue.

Ce film sera prêt pour la saison 1944.

La production britannique de films décentralisée

Les « Informations sur le commerce extérieur » donnent quelques renseignements intéressants sur les interventions faites par l'industrie de film britannique auprès de M. Hugh Dalton, président du Board of Trade, à propos du contrôle à effectuer sur les concentrations qui s'opèrent dans le cinéma britannique. Il semble que le gouvernement soit nettement opposé à ce que l'industrie du film, et en particulier la production, soient par trop concentrés. Selon les « Financial News », le gouvernement s'opposera sans hésiter aux tentatives de renforcer encore le demi-monopole de fait qui règne dans cette branche.

Depuis un certain temps déjà, cette concentration toujours plus poussée soulevait quelques inquiétudes, en particulier celle qu'opère le groupe Rank, qui réunit presque tous les studios et le personnel spécialisé. A l'heure actuelle, six des huit grands studios britanniques seraient aux mains de ce groupe. Dans les milieux du cinéma, on craint que les deux grands trusts verticaux de la branche, le groupe Rank et l'« Associated British Picture » s'allient à leur tour. On entrevoit les possibilités suivantes : 1. le gouvernement pourrait-il déclarer peu souhaitable une concentration plus poussée, ou l'empêcher complètement ? 2. Le groupe Rank pourrait-il être amené à céder certaines de ses possibilités de production, afin qu'elles puissent être utilisées par des producteurs indépendants ? 3. Le gouvernement pourrait-il intervenir directement, en reprenant à son compte tous les studios — dont le nombre est fortement réduit par les exigences de la production de guerre — ou au moins quelques-uns d'entre eux, et en les louant à des producteurs libres. Bien des spécialistes estiment que cette intervention directe est le seul moyen d'assurer aux producteurs libres de talent une chance de créer des films, et d'assurer à l'Angleterre un prestige maximum et une puissance de propagande filmée complète, par l'emploi de toutes les forces créatrices disponibles dans ce secteur. Si l'on ne prend pas des mesures énergiques, on peut prévoir aisément que les studios encore libres passeront après la guerre sous le contrôle des groupes déjà les plus puissants financièrement.

Le groupe Rank comprend les sociétés suivantes : « Gaumont British Picture Corporation », « Odeon Theatres », « Provincial Cinematograph Theatres », « General Cor-